

COGÉNERATION BIOGAZ

Ce document ne constitue pas un contrat type, chaque prestataire étant libre de rédiger la forme contractuelle qui lui semble la plus appropriée. Cependant les éléments ci-dessous doivent apparaître ou être annexés au contrat.

1 Durée de contrat

Un contrat d'un an avec tacite reconduction est fréquemment proposé. Il est important de privilégier un contrat lié à un plan de maintenance de durée longue (7, 8 ou 15 ans) afin de bénéficier d'un coût lissé sur la durée.

2 Prix et indexation

Le prix va dépendre du contrat et de sa durée. Le prestataire doit proposer un prix lié au fonctionnement du moteur (€/h ou €/MWh). Ce prix sera révisable selon une formule d'actualisation qui modifiera le prix annuellement.

3 Limites de prestation

C'est un des éléments clés du contrat : fixer les limites d'intervention entre le prestataire et le maître d'ouvrage et les engagements de chacun.

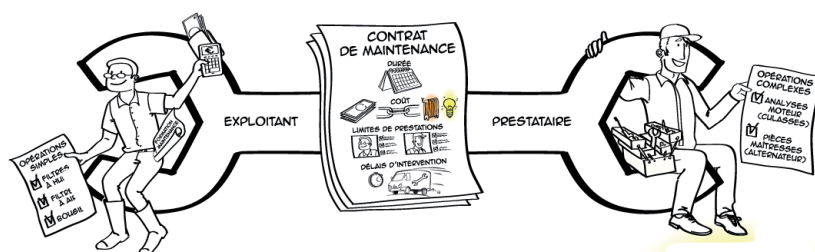
Obligations du prestataire

- Les engagements en terme de résultat : taux de disponibilité, puissances fournies, consommations, émissions,...
- Les engagements en terme de moyen : délais d'intervention, fourniture des consommables sur place (bougies, huile, kit,...)
- Assistance téléphonique (supervision et interventions)
-

Obligations du MOA

Conduite de l'installation avec inspection quotidienne

- Garantie de l'accessibilité de l'installation
- Fournir du biogaz en quantité et en qualité
- information de la société de maintenance avant toute modification et de toute anomalie de fonctionnement



4 Garantie des équipements

Les équipements doivent être clairement détaillés et les périodes bien définies et clairement mentionnées.

5 Assurance

Une assurance Bris de Machine est souhaitable ainsi qu'une Perte d'Exploitation. Ces éléments peuvent être inclus dans le contrat avec le prestataire ou pris en charge dans le contrat général d'assurance du process de méthanisation.

6 Traitement amont

Des équipements de désulfuration et de refroidissement assurent un gaz de qualité et une fréquence de maintenance moindre. Il est important d'avoir un taux d'H₂S bas (moins de 100 ppm) et régulier ainsi qu'une température de gaz comprise en 5 et 10°C. Le coût de maintenance est parfois corrélé au taux d'H₂S. Ces équipements peuvent être fournis voire exploités par le prestataire.

7 Réception des ouvrages

La procédure doit être définie par écrit. Sa validation permettra le transfert de propriété.

8 Formation

Elle est nécessaire pour assurer la conduite. La formation d'au moins un jour in situ, doit très clairement expliciter les parties techniques, le module de gestion et fournir un guide de dépannage.

9 Provision

Il faut anticiper la révision majeure à 60 000 h ou prévoir le remplacement du moteur.

10 Annexes

- Un plan de maintenance et les fréquences d'intervention
- Des manuels techniques en français
- Une liste des pièces détachées avec prix et les disponibilités respectives